octobre 2013

Würth

Etre un référent sur le marché

Au 1er janvier 2015, les Établissements Recevant du Public devront être accessibles aux personnes en situation de handicap. Se positionnant comme un véritable référent face aux contraintes de cette loi, Würth France adapte son offre en proposant de nouveaux produits et services liés à l'accessibilité. Le distributeur a notamment élaboré une solution « clé en main » pour faciliter la mise en œuvre de la loi et former des chargés de mission destinés à aider les organisations à mieux appréhender la loi et à la mettre en application. Qu'il s'agisse de clous podotactiles, de signalisations des surfaces vitrées, de bandes d'éveil de vigilance, de ferme-portes… Würth France offre une gamme très complète pour que les entreprises n'aient qu'un seul et même interlocuteur en matière d'accessibilité.